



UN DISCOURS DE LORD DUFFERIN

L'auteur des *Letters from High Latitudes*, devenu homme d'Etat, et placé par la confiance de la souveraine à la tête de nos affaires, ne semble avoir rien perdu de ses goûts d'autrefois pour les voyages, et il sait accommoder cette passion avec l'intérêt public. Un Gouverneur peut-il mieux employer la saison des vacances qu'en visitant les provinces dont les destinées lui sont confiées. Notre pays est immense et relativement jeune; c'est dire qu'il est imparfaitement connu de ses propres habitants. Il est probable que Lord Dufferin, du train qu'il y va, en saura bientôt plus que nous sur le Canada.

En revenant de son dernier voyage dans l'Ouest, le Gouverneur Général s'est arrêté à Toronto, où il a prononcé un discours dont la presse a fait avec raison les plus grands éloges. Nous nous faisons un devoir d'en publier quelques extraits :

« Mais, messieurs, quoique le langage de la reconnaissance puisse me faire défaut, le sujet même me fournit celui de la félicitation, car jamais le chef d'un gouvernement n'a traversé de territoire où s'offrent plus de preuves de contentement actuel et si rempli de promesses pour l'avenir. (Applaudissements.) Depuis les terres couvertes de forêts qui vous bornent au nord, dont les solitudes primitives sont entrecoupées, percées çà et là par la rude culture du colon qui a reçu gratuitement son lot de terre, jusqu'aux champs des townships, proprement clôturés et regorgeant de moissons jaunissantes, le long des rives de vos lacs : depuis les vergers du Niagara jusqu'aux territoires de chasse du Nepigon; sous la tente de l'indien comme sous le toit du fermier; dans l'atelier de l'artisan comme dans le bureau de celui qui l'emploie, partout j'ai appris que le peuple est content; content de sa perspective individuelle comme de celle du pays; content du gouvernement qui le régit et des institutions qu'il possède; content de faire partie de l'empire britannique. Vraiment je ne puis m'empêcher de penser qu'à part l'avantage personnel que j'en retire, ma visite à travers les provinces, aura produit quelque bien général, en démontrant la spontanéité, l'unanimité des sentiments de confiance qui régissent dans toute la Puissance à l'égard de sa propre destinée, de sa connection avec la mère-patrie et de la liberté bien ordonnée sous une monarchie constitutionnelle. »

On va voir maintenant que Lord Dufferin comprend l'idée de patriotisme comme un vrai Canadien :

« Et, messieurs, c'est cette réunion de sentiment qui est pour moi la source d'une aussi grande satisfaction. Il est impossible d'exprimer par des mots combien je suis orgueilleux comme anglais de la loyauté du Canada envers l'Angleterre. (Ecoutez, écoutez.) Cependant, je serais le premier à regretter ce sentiment de loyauté s'il rendait le Canada déloyal à lui-même, s'il devait émousser et étouffer le vrai patriotisme canadien ou engendrer un esprit de trop grande dépendance. Ce n'est pas le cas cependant; bien loin de là. La législation de votre parlement, l'attitude de vos hommes d'Etat, le langage de vos journaux, montrent suffisamment avec quelle énergie et quelle intelligence vous êtes prêts à appliquer et à développer les pouvoirs législatifs presque illimités qui sont votre partage, (écoutez, écoutez); tandis que d'un autre côté la tendance qui se manifeste à effacer toute jalousie sectionnelle, à faire disparaître tout Provincialisme absolu prouve avec quelle force bat aujourd'hui le jeune cœur de votre Etat confédéré, prouve aussi que votre peuple a conscience de son existence comme nation. (Bruyants appls.) Actuellement, il n'entre plus en Canada un seul chelin de monnaie anglaise, le gouvernement d'Angleterre n'intervient plus dans les affaires domestiques de la Puissance et les relations entre les deux pays sont réglées par esprit de déférence, de modération qui jette un grand crédit sur les hommes d'Etat de l'Angleterre et du Canada. (Ecoutez, écoutez.) Loin que cette au-

tonomie ait amené aucune divergence de vue ou d'aspiration, toute personne qui lit notre histoire devra se convaincre que les relations du Canada avec la Grande Bretagne sont infiniment plus amicales maintenant qu'aux premiers jours alors que les relations politiques des deux pays étaient constamment troublées par un état de sujétion excessive, que jamais le Canada n'a été aussi étroitement attaché à la mère-patrie par sympathie d'intérêt et unité de vues, aussi orgueilleux de son droit à partager le vieil héritage de l'Angleterre, aussi bien disposé à accepter sa part des obligations que lui impose son droit de partager les destinées futures de l'Empire. (Appl. frénétiques). Aussi rien ne m'a frappé, rien ne m'a touché comme cette loyauté passionnée que j'ai rencontrée partout pour la personne et le trône de la Reine Victoria. »

Ecoutez maintenant une leçon de haute politique :

« Les Canadiens sont loyaux à la Reine Victoria, d'abord parce qu'ils l'honorent et qu'ils l'aiment pour ses qualités personnelles, pour le dévouement de toute sa vie à ses importants devoirs, pour sa fidélité à remplir les obligations d'un monarque constitutionnel; ensuite ils l'honorent comme le symbole et le représentant national d'une vie pleine de gloire, d'une forme de gouvernement aussi parfaite que n'en possède aucun pays au monde, d'une vie nationale illustrée pendant des siècles par les hauts faits de ses patriotes, de ses hommes d'Etat, de ses gouverneurs et de ses savants, une forme de gouvernement qui, plus que tout autre, joint l'élément de stabilité à la reconnaissance complète des droits du peuple et assure autant qu'il est possible, dans les conditions d'imperfection de la nature humaine, par ses détails d'organisation sociale, une admirable simplicité de mœurs et un remarquable ensemble d'obligations réciproques dans toutes les classes appelées à régler nos relations civiles. En traversant les lacs, je suis passé comme vous le savez, à Chicago, cette ville qui renaît de ses cendres beaucoup plus riche et beaucoup plus belle; je suis arrêté aussi à Détroit qui possède la une population des plus prospères et des plus intelligentes de ce continent. Dans ces deux villes j'ai été accueilli avec beaucoup de bienveillance et de bonté par les autorités civiques et les citoyens eux-mêmes qui cherchaient à me faire comprendre tout ce que ce grand et généreux peuple qui a placé les Etats-Unis à un rang aussi honorable parmi les nations, éprouve de sympathie pour ses voisins du Canada. Mais bien que disposé à suivre avec une admiration et une sympathie bien naturelles, le développement de la Puissance, nos amis de l'autre côté des lignes ont l'habitude comme vous le savez d'occuper leurs moments de loisir par ces graves sentences qu'affectionnaient les dieux antiques. (Rires). Plus d'une fois on m'a fait remarquer que le Canada devrait allier sa fortune à celle de la grande république. Pour toute réponse à ces invitations, je répondais invariablement que le peuple canadien était avant tout un peuple démocratique, que rien ne pourrait nous satisfaire à moins que la volonté populaire n'exercât un contrôle complet et immédiat sur l'Exécutif, que les ministres qui étaient à la tête du gouvernement n'étaient qu'un comité du Parlement qui émanait lui-même de la volonté du peuple, (longs applaudissements), et que pas un Canadien ne respirerait librement, s'il pensait que ceux qui administrent les affaires du pays fussent en dehors du contact et du contrôle de nos assemblées législatives (Applaudissements). Dans cette réponse, toute simple qu'elle soit, il y a un grain de profonde philosophie. Il me paraît évident que même au point de vue des partisans les plus enthousiastes des droits du peuple, le système de gouvernement du Canada est aussi parfait qu'il est possible de l'être, parce que tout en n'étant point exposé aux difficultés qui découlent des complications historiques et qui apportent des entraves au fonctionnement du mécanisme gouvernemental chez la mère-patrie, tout en jouissant de tous les droits et de toutes les garanties que vous puissiez désirer, un élément additionnel d'élasticité est introduit dans notre système par la personne du gouverneur-général. Dans presque toutes les formes de gouvernement, les conflits entre le chef de l'Etat et les représentants du peuple sont toujours excessivement dangereux et ont

généralement de graves conséquences, parce que l'on n'a pas le pouvoir d'en appeler à un tiers. Au contraire, en Canada, advenant le cas d'un désaccord entre le gouverneur-général et le parlement, la question serait référée à l'Angleterre qui ne pouvant avoir d'autre but que de donner libre cours à vos institutions parlementaires, n'interviendrait qu'avec bienveillance et pour remplacer un vice-roi impraticable, car il peut s'en trouver, (rires) par un autre plus compétent et plus capable de remplir ses devoirs. Tout cela se ferait sans causer la moindre secousse et sans troubler pour un instant la marche générale de vos affaires. (Applaudissements). Ainsi la loyauté du peuple canadien envers la couronne est raisonnée. (Applaudissements). Il sait apprécier l'avantage d'avoir hérité d'un système de gouvernement constitutionnel si facile à mettre en opération, si bien équilibré, et si particulièrement adapté à ses besoins. (Applaudissements). Si, à cette admirable constitution, vous ajoutez les bienfaits de la nomination des juges, pour leur habileté et leur science, par les ministres responsables, et la répudiation du système de l'élection populaire, plaçant ainsi les personnes chargées de l'administration de la justice à la fois au-dessus des faveurs populaires et des influences politiques (applaudissements); un service civil dont la permanence est appuyée par les deux grands partis politiques du pays, ce qui le dégage de toute alliance de parti et le dispose à considérer comme son devoir le service du pays et non le service de ceux dont il partage les opinions, — un système électoral défavorable à la corruption, grâce au scrutin et aux cours d'élection récemment constituées; une population forte, industrielle, adonnée aux bonnes mœurs, et en dernier lieu, une étendue presque sans bornes de territoire, riche en ressources de toutes sortes; on peut dire avec orgueil que le Canada commence sa carrière sous des auspices aussi rassurants, aussi solides, aussi brillants qu'aucun autre pays du globe dont la barque ait été confiée à la mer orageuse du temps. (Applaudissements enthousiastes.) »

Lord Dufferin passe ensuite au sujet de l'immigration, et ses paroles, très-favorables au pays, ne pourront que servir nos intérêts en Angleterre en encourageant la population agricole et ouvrière à venir au Canada plutôt qu'aux Etats-Unis.

O. D.

DES BANQUES ET DE LEUR ACTION

Dans un article précédent, nous avons fait connaître la formation des banques, nous avons montré que la monnaie avait perfectionné l'échange en généralisant le troc, que le crédit et l'effet commercial avaient donné lieu à l'escompte, que l'escompte s'était centralisé dans les banques et que par l'émission et la circulation de leurs billets, les banques avaient trouvé le moyen d'assurer au crédit commercial la continuité et l'expansion dont il a besoin.

Nous ajouterons que pas plus que l'effet de commerce, le billet de banque ne chasse la monnaie de son domaine naturel et ne la détrône de l'action décisive qu'elle exerce sur le règlement des échanges; en remplaçant dans la circulation une certaine quantité d'effets de commerce, les banques rendent inutiles les accumulations particulières de monnaie, les thésaurisations que nécessitaient l'escompte et le paiement des effets. Une portion du numéraire que les accumulations absorbaient, se place comme capital dans des emplois productifs, une autre rentre dans la circulation active ou vient former et alimenter la réserve métallique des banques. Les banques deviennent ainsi les grands entrepositaires du numéraire et des métaux précieux du pays qu'elles desservent.

N'oublions pas non plus que le billet de banque n'est